

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2012

Présents : Jean-Yves BOUCHUT, François DIAZ, Christelle CROZIER, Jean-Paul THORAL, Edith CARRA, Anthony CARRA, Florent BROSSE, Pascale PIECHON.

Absents : Matthieu PIEGAY (excusé, pouvoir : Pascale PIECHON), Franck MARDUEL (excusé, pouvoir : François DIAZ), Catherine GONCALVES, Clément BALLY.

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascale PIECHON.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Madame Domeyne, receveur municipal de Mornant, et la remercie de sa participation au conseil municipal pour les décisions budgétaires.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 février 2012 :

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Budget Commune :

***Vote du Compte Administratif 2011 :**

Budget de fonctionnement : dépenses prévues 920 965€, dépenses réalisées 981444,86€.

Soit un excédant global de fonctionnement 227 219,79€

Budget investissement : dépenses prévues 1 088 710€, dépenses réalisées 720 636,18€.

Recettes prévues 1 088 710€, recettes réalisées 881073,60€.

Les recettes réalisées sont inférieures aux recettes prévues, en raison principalement du décalage des versements des subventions.

Soit un excédant global d'investissement de 160 437,42€.

Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des questions sur le compte administratif 2011, et laisse la présidence au doyen du conseil et sort de la salle.

Jean-Paul Thoral fait voter le compte administratif 2011.

Vote pour le compte administratif présenté à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie le conseil municipal de sa confiance.

***Vote du Compte de Gestion 2011 du Receveur Municipal :**

Le compte de gestion 2011 du receveur municipal est en accord avec le compte administratif.

Madame le Receveur nous dit que la capacité d'autofinancement de la commune est en légère hausse et qu'il n'y a pas de problème particulier.

Le conseil municipal vote à l'unanimité ce compte de gestion 2011.

***Vote des Subventions aux Associations :**

Les montants des subventions pour les Associations qui en avaient bénéficiées en 2011 sont proposés à l'identiques.

Suite aux travaux d'isolation de la Maison Paroissiale il est proposé de diminué la subvention à l'association des Amis de la Paroisse.

Cette année 2000 € sont proposé à la Coopérative de l'école pour une sortie éducative à Paris et 1000 € à Musique à Rontalon.

40 € par élève (identique à l'année précédente) est proposé pour les Écoles, Lycées, Chambre des Métiers et Maisons Familiales.

Une subvention de 350 € est proposée pour le P'tit Alanqué, nouveau journal d'informations des Rontalonnais qui remplace la Gazette de Rontalon.

Enfin, une subvention pour la SPA dans le cadre de la convention qui nous lie.

Cette année le montant total des subventions a augmenté en raison de 2 nouvelles subventions : école et Musique à Rontalon.

7774,33€ pour 2011 et 10444,33€ pour 2012,

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité pour ce montant de subvention.

***Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter la totalité de l'excédant de fonctionnement de 2011 d'un montant de 227 219,79 au compte 1068 du budget 2012.

***Vote des Taxes Directes Locales :**

Monsieur le Maire propose pour cette année encore de ne pas augmenter les taux.

Vote à l'unanimité pour le maintien de ces taux.

***Vote du Budget Primitif 2012 :**

Le budget de fonctionnement 2012 proposé au conseil municipal s'équilibre en recette et dépenses à 760 444,00 €

Il comprend entre autre des dépenses liées à :

-des achats pour l'école dont l'achat de 3 trousse 1er secours pour être conforme au PPMS (budget école) ;

-des frais de nettoyage obligatoire des VMC de l'ensemble des bâtiments communaux, le coût de ce nettoyage devrait diminuer les années suivantes (budget bâtiments) ;

- l'achat de tickets de cantine, l'augmentation du nombre de pages d'Horizons et l'achat de 300 disques de stationnement qui seront offert à ceux qui en auront besoin afin d'éviter les problèmes avec la zone bleue (budget communication);

-des frais de visites médicales et de radiographies.

Le budget d'investissement 2012 proposé au conseil municipal s'équilibre en dépenses et en recette à 1 056 877,00 € :

Les dépenses correspondent principalement à :

-des poteaux incendie aux Assiers et au Paradis ;

-du matériel pour l'école ;

-des travaux de rénovation ;

-l'installation d'alarmes à l'école et de sonneries dans les classes ;

-des frais d'études et de contrôle technique pour la réhabilitation de l'école primaire ;

-les travaux pour la voie nouvelle ;

-la clôture du restaurant scolaire ;

-l'aménagement d'une vitrine avec auvent pour le Musée.

Après avoir demandé si il y a des questions sur cette proposition de budget, Monsieur le Maire soumet au vote la proposition du budget 2012 telle que présenté ci-dessus.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2012.

Monsieur le Maire remercie François Diaz et l'ensemble de la commission finance pour le travail de préparation.

Budget Assainissement :

***Vote compte administratif de l'exercice 2011 :**

Budget d'exploitation : Dépenses d'exploitation, voté 42 389€, réalisé 31 554.16€.

Recettes, voté 42 389€, réalisé 37 752.63€.

Soit un excédant d'exploitation de 6 198.47€.

Budget d'investissement : Dépenses, voté 78 866€, réalisé 38 066.18€.

Recettes, voté 78 866€, réalisé 64 585.40€.

Soit un excédant d'investissement de 35 805.91€.

Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des questions sur le compte administratif 2011, et laisse la présidence au doyen du conseil et sort de la salle.

Jean-Paul Thorat fait voter le compte administratif 2011.

Vote pour le compte administratif de l'assainissement collectif et non collectif présenté à l'unanimité.

***Vote du Compte de Gestion 2011 de Madame le Receveur :**

Madame le Receveur nous informe de la concordance des chiffres entre le compte administratif et son compte de gestion.

Vote pour le compte de gestion de Madame le Receveur à l'unanimité.

***Affectation du résultat :**

Monsieur le Maire propose d'affecter la totalité de l'excédant de fonctionnement à l'investissement, soit 6 198.47€.

Vote à l'unanimité

***Vote du Budget Primitif 2012 :**

Assainissement Collectif :

Exploitation, budget équilibré à 33 289€.

Investissement, budget équilibré à 68 971.84€.

Vote pour ce budget assainissement collectif à l'unanimité.

Assainissement non Collectif :

Des dépenses de contrôle sont à prévoir tous les 4 ans ainsi que des charges exceptionnelles : subvention d'un montant de 2 600€ donnée par l'agence de l'eau (28 points noirs). Cette subvention sera encaissée par la Mairie qui la reversera aux particuliers qui feront leurs travaux.

Vote à l'unanimité pour ce budget équilibré à 78 800€.

Dépôt du permis de construire pour la réhabilitation de l'école primaire :

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à déposer ce permis de construire.

Contribution communale au SYDER pour l'année 2012 :

Monsieur le Maire propose de continuer à fiscaliser cette contribution, soit un montant de 39 466.67€.

L'équipe municipale vote à l'unanimité pour continuer à fiscaliser cette contribution.

Demande de Subvention aménagement centre bourg :

Comme chaque année et dans le cadre du contrat pluriannuel avec le Conseil Général du Rhône, un dossier de demande de subvention doit être transmis à la Maison du Rhône.

Il est proposé de déposer les dossiers de la programmation 2011 et 2012 correspondant aux montants de 210 000€ et 202 870€ soit un total de 412 870€

Dépôt de demandes pour les années 2011 et 2012 dans le cadre du contrat pluriannuel.

Vote pour le dépôt de ces demandes à l'unanimité.

Marché Correction acoustique du Restaurant Scolaire :

C'est l'entreprise Décibel France qui a été retenue car elle était la mieux disante et la plus respectueuse du marché.

Coût du projet : 7 421.18€.

Ils nous proposent des cubes de 4 couleurs de 40x40 avec des carrés rouge, vert, jaune et bleu et en cadeau des dessins d'animaux. Ces cubes seront fixés au plafond, ce sont des cubes de mousse lavables. Les travaux seront faits la première semaine des vacances scolaires.

Compte-rendu des Commissions :

Scolaire-Edith CARRA : le 12 mars 12 enfants ont été gardés à l'occasion de la grève. La prochaine vente de tickets de cantine et de cartes de garderie aura lieu le mardi 3 avril.

Communication-Pascale PIECHON : dimanche 18 mars Rontalon était représenté à la fête du tourisme avec un stand sur lequel étaient présentes Sylvianne MARDUEL et Christiane JUGNET, Paul BUYER, Jean-Claude BUYER et Georges GRATALOUP étaient aussi présents pour montrer les maquettes du musée. Il y avait aussi des produits locaux et des légumes de Rontalon, des objets en bois fabriqués par Agnès MURIGNEUX, un diaporama tournait pour faire connaître notre village au public venu nombreux. Notre stand était aussi décoré avec d'anciennes cartes postales et des photos prises au même endroit et sous le même angle de nos jours. Le bilan de cette grande fête du tourisme a été très positif.

Le nouveau site internet de Rontalon avance, nouveauté une galerie photo pour présenter le village. Des actualités régulièrement changées permettent au site de vivre.

Samedi 24 mars la SCL, le Sou de l'école, l'association des Chasseurs, le Comité d'animation et la Mairie ont organisé le deuxième nettoyage de printemps, il y avait moins de monde que l'année dernière mais les gens étaient très motivés. Dans le bois de la Touche en face du chemin qui mène chez les SALIGNAT, une imprimante, des CD, un circuit de voitures et d'autres objets ont été trouvés, un peu plus loin il y avait aussi des tôles et des éternits. Route du Paradis des pneus ont été ramassés, on nous a signalé des plastiques et des bidons au Rantonnet. Des photos et un article illustreront prochainement l'action des bénévoles à l'occasion de cette matinée.

Bâtiments-Jean-Yves BOUCHUT : l'église est éclairée, des réglages seront fait la semaine prochaine. La durée des éclairages nocturnes sera discutée prochainement en commission. Prochainement un rendez-vous est programmé avec les Ateliers pour discuter des futurs travaux de l'école primaire.

Jeunesse-Matthieu PIEGAY : un nouvel animateur en remplacement du départ de Grégory, va être recruté et sera présent dès le 10 avril.

Questions diverses :

Lundi 2 avril réunion publique avec le SITOM à 19h30 à la maison des Alanqués.

Monsieur le Maire présente le projet de la voie nouvelle et dit qu'il faudra travailler dessus très rapidement en commission voirie pour que les travaux puissent commencer en mai/juin.

Il faut prévoir des permanences pour les élections, Jocelyne propose de s'inscrire sur Internet avec Doodle.

Les 2 prochains conseils auront lieu le 30 avril et le 28 mai et tomberont sur 2 ponts. Il est demandé aux membres du conseil de donner leur disponibilité sur ces deux jours afin de fixer les dates de ces deux prochains conseils.

Fin de Réunion : 22h09.